

HORAIRE AUTOMNE 2023

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
 Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
 Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
 Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

| COURS | GR | JOUR | HEURE | ACTIVITÉ | Mode d'ens. | LOCAL | ENSEIGNANT | PRÉALABLES |
|--------|----|------|---------------|----------|-------------|-------|------------|--------------|
| PGM101 | 65 | Mar | 18:00 - 21:00 | C | D | | | |
| PGM105 | 65 | Mer | 18:00 - 20:30 | C | D | | | |
| PGM110 | 65 | Jeu | 18:00 - 20:30 | C | D | | | |
| PGM116 | 65 | Lun | 18:00 - 20:30 | C | D | | | |
| PGM180 | 65 | Jeu | 18:00 - 20:00 | C | D | | | Minimum 7 Cr |

NOTES

a)

Programmes d'études

- B : baccalauréat
- GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
- GC : certificat en gestion de la construction
- GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
- PI : certificat en production industrielle
- CT : certificat en télécommunication
- TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

Activités

- C : cours
 - TP : travaux pratiques
 - TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines
- LABO : laboratoires
 - LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.
 Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.